

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AE199

présenté par

M. Marsac, M. Amirshahi, M. Assouly, M. Bacquet, M. Philippe Baumel, M. Bui, M. Destot, Mme Guittet, Mme Imbert, M. Loncle, M. Said, M. Vauzelle, M. Rouquet et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 2

RAPPORT

RAPPORT

Après la dernière phrase de l'alinéa 45, insérer la phrase suivante :

« Dans ce cadre un effort particulier dans le domaine de la formation professionnelle initiale et continue dans les pays concernés aura un effet de levier sur la création d'emplois, mais aussi sur la capacité de ces pays à s'adapter au contexte de mondialisation des échanges et de multiplication des crises économiques, sanitaires et climatiques. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'éducation et la formation tout au long de la vie sont des leviers essentiels pour les pays en développement.

Accroître l'investissement dans le développement de la formation professionnelle doit devenir l'une des grandes finalités de la politique de développement et de solidarité nationale de la France.